

**LE CABINET
DE L'ACTION
PUBLIQUE
ET DE
L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE**

& SEBAN
ASSOCIÉS

Le droit au service de l'intérêt général



Un Cabinet d'une taille sans équivalent dans le secteur de l'action publique et de l'économie sociale et solidaire avec 15 associés, dédiés à l'action publique.

Un Cabinet indépendant qui a choisi dès sa création en 1984 de ne pas assister les opérateurs privés intervenant pour les acteurs publics. Seban & Associés bénéficie ainsi d'une réelle indépendance pour conseiller sereinement les acteurs publics face à leurs cocontractants, actuels et futurs.

Une alliance exceptionnelle d'expertises complémentaires en droit public, droit privé, droit pénal qui permet au Cabinet d'accompagner ses clients dans leur action au quotidien et dans leurs projets, tant en conseil qu'en contentieux, les assurant d'une couverture intégrale de leurs besoins dans tous les domaines de compétences.

Partageant la même volonté de servir l'intérêt public et général, les 15 Associés mutualisent leurs compétences avec l'ensemble des avocats de Seban & Associés pour accompagner au quotidien, de manière experte, opérationnelle et transversale, tous les types d'acteurs publics et de l'économie sociale et solidaire.

- SOCIÉTÉ -

UNE ÉQUIPE DE PLUS DE 80 AVOCATS

dédiés aux acteurs publics
et de l'économie sociale et solidaire



Didier Seban

Associé Gérant - Droit public, Droit pénal



My-Kim Yang-Paya

Associée - Droit des affaires et des sociétés, Droit des baux, Propriété intellectuelle



Marie-Hélène Pachen-Lefèvre

Associée - Contrats publics, Communications électroniques, Énergie, Funéraire



Thomas Rouveyran

Associé - Contrats publics, Immobilier public, Structures publiques/privées



Guillaume Gauch

Associé - Contrats publics, Services publics environnementaux, Transports, Construction



Matthieu Hénon

Associé - Droit pénal, Droit de la presse



Claire-Marie Dubois-Spaenlé

Associée - Immobilier privé, Contrats privés, Responsabilité civile et commerciale



Alexandre Vandepoorter

Associé - Contrats publics, Domainialité publique et financement de projets



Lorène Carrère

Associée - Ressources humaines



Solenne Daucé

Associée - Intercommunalité, Finances locales, Environnement, Tourisme



Céline Lherminier

Associée - Aménagement, Urbanisme réglementaire, Foncier



Aloïs Ramel

Associé - Droit des données, Vie des acteurs publics, Transports



Anne-Christine Farçat

Associée - Logement social



Philippe Guellier

Associé - Droit public des affaires, Bureau Rhône Alpes

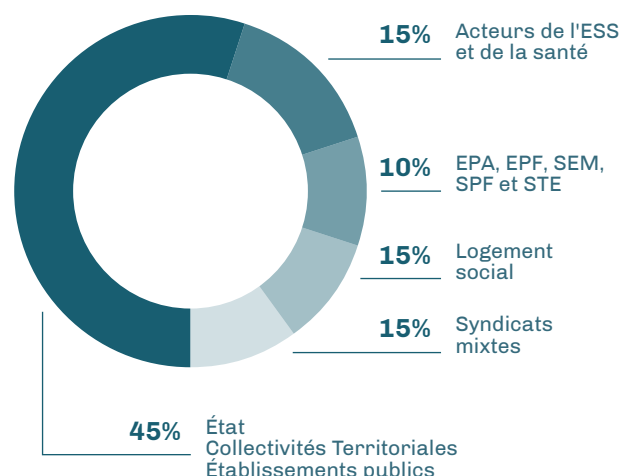


Audrey Lefèvre

Associée - Économie sociale et solidaire

LE CABINET EN QUELQUES CHIFFRES...

Les principaux clients



420 Communes de toutes tailles réparties sur l'ensemble du territoire national

94 Syndicats ou Régies dans les domaines de l'énergie et de l'électricité, des déchets, de l'eau, de l'aménagement et de l'environnement, des communications électroniques, des transports, de la restauration collective et du funéraire

59 Offices Publics de l'Habitat

46 Communautés d'Agglomérations

45 Sociétés d'économie mixte et Sociétés publiques locales

42 Associations

40 Départements

30 Sociétés Anonymes d'HLM

24 Communautés de Communes

22 Coopératives

20 CCAS

14 Établissements Publics d'aménagement et fonciers

14 Établissements Hospitaliers et Structures dédiées à la santé

14 Établissements Publics Nationaux

13 Régions

7 Établissements Publics Territoriaux

7 Métropoles

6 Communautés Urbaines

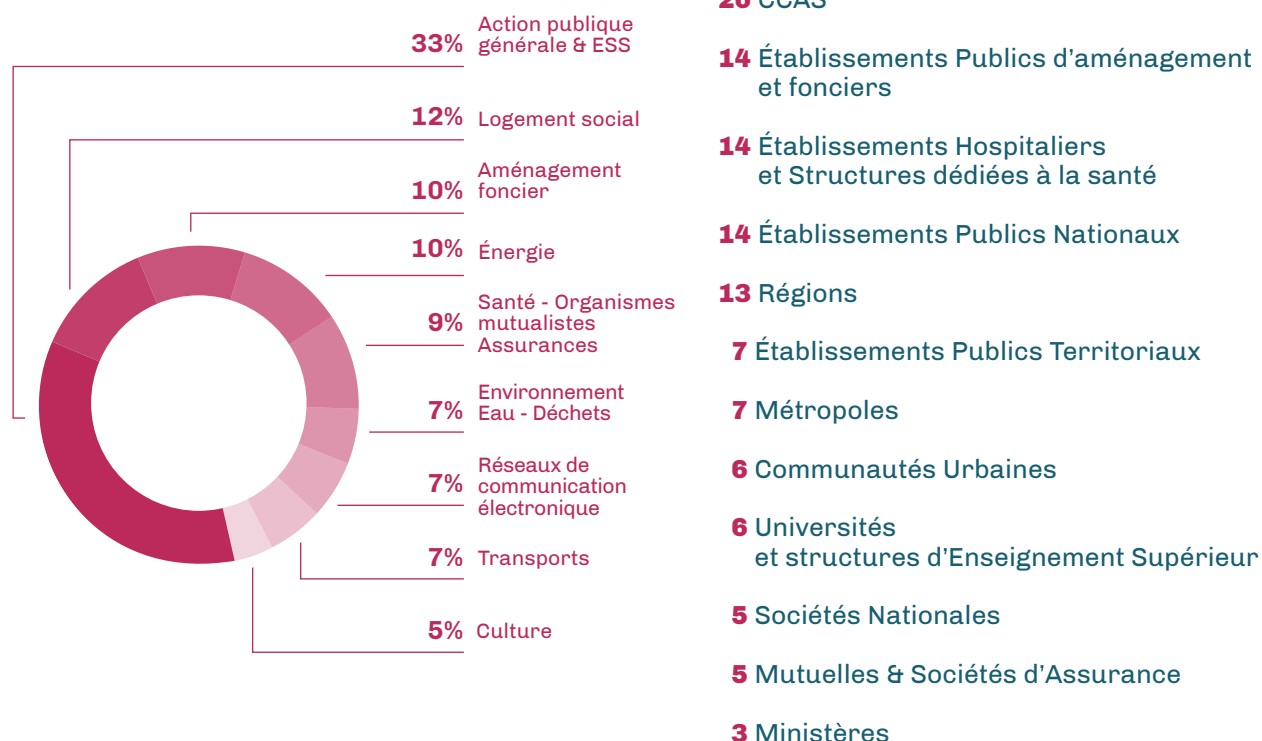
6 Universités et structures d'Enseignement Supérieur

5 Sociétés Nationales

5 Mutuelles & Sociétés d'Assurance

3 Ministères

Nos secteurs d'activité



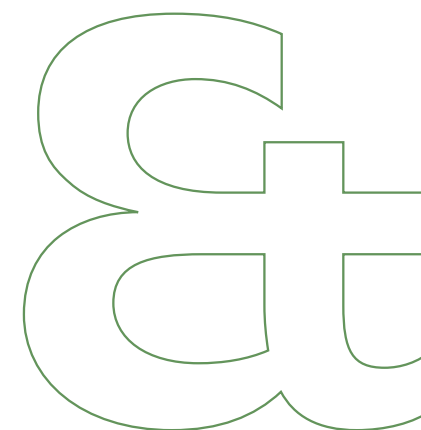
VIE DES ACTEURS PUBLICS

Seban & Associés partage les actions, les préoccupations et les enjeux auxquels sont confrontés les acteurs publics.

Fort de cette expérience quotidienne, le Cabinet s'est structuré pour mettre à leur disposition les compétences les plus pointues dans chaque domaine du droit, tant en conseil qu'en contentieux.

Conscients des problématiques de leurs clients, ses avocats connaissent parfaitement l'organisation et le fonctionnement des structures publiques et savent être particulièrement disponibles et réactifs.

Leur expertise en fait les meilleurs partenaires des personnes publiques, en les aidant à optimiser leurs outils et à sécuriser leurs actions pour mener à bien la réalisation de leurs projets.



" Engagés depuis toujours au côté des acteurs publics, au cœur de leurs projets, nous sommes porteurs de solutions et réactifs "

Nos domaines d'intervention

- Droit du fonctionnement interne des collectivités territoriales
- Droit du fonctionnement des établissements publics nationaux et locaux
- Droit de l'intercommunalité
- Droit des services publics locaux
- Relations des personnes publiques avec les satellites locaux (associations, SEM, SPL, régies, autres établissements publics, GIP...)
- Responsabilité administrative
- Police administrative
- Finances publiques et droit fiscal
- Droit électoral
- Droit des interventions économiques des personnes publiques



Didier Seban
Associé Gérant

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les avocats de Seban & Associés assistent l'ensemble des acteurs de l'économie sociale et solidaire : les associations, les fondations, les fonds de dotation, les coopératives, les mutuelles d'assurance ou de santé, les syndicats et les comités d'entreprises intervenant particulièrement dans le secteur du développement durable, de la culture, de la recherche, du sport, de l'éducation, du tourisme ou du logement.

Il est particulièrement reconnu pour l'accompagnement des acteurs de l'économie sociale et solidaire intervenant dans le champ social et médico-social, le Cabinet ayant créé un secteur dédié.

De plus, pour être le premier Cabinet d'avocats français dédié aux acteurs publics, Seban & Associés a développé une expertise reconnue auprès des collectivités territoriales qu'il met à profit des organismes à but non lucratif dans leurs relations avec les autorités publiques, en ce qui concerne le financement, la contractualisation et le contrôle de leurs activités.

Nos domaines d'intervention

- Droit des associations et des organismes à but non lucratif (coopératives, mutuelles, fondations, ONG, entreprises sociales)
- Droit de la santé publique
- Gouvernance, organisation et stratégie des associations
- Restructurations : fusions, scissions, apport partiel d'actifs, dissolutions
- Financement et tarification sanitaire et sociale
- Droit des aides sociales
- Recherche, enseignement et formation professionnelle
- Mécénat, parrainage
- Financement participatif/ crowdfunding
- Médiation

" Engagés auprès des organismes à but non lucratif, nous sommes fiers de mettre notre savoir-faire au service de l'action sociale et solidaire "



Audrey Lefèvre
Associée

GRANDS PROJETS PUBLICS ET CONTRATS PUBLICS

Seban & Associés accompagne les collectivités, ministères, établissements publics nationaux et locaux, établissements hospitaliers dans chacun de leurs grands projets de service public et d'aménagement urbain. Le Cabinet est particulièrement investi dans les réseaux et services publics locaux.

Face à des situations complexes, il peut assister ses clients sur les aspects juridiques de leurs actions, qui engagent souvent plusieurs opérateurs aux statuts très différents.

Depuis la conception du projet jusqu'à son aboutissement, ses avocats interviennent aussi bien dans le choix et la mise en œuvre de montages contractuels que dans le suivi et l'évolution des contrats conclus.

Seban & Associés dispose de solides partenariats avec des bureaux d'études et cabinets de conseil indépendants, spécialistes des domaines techniques et financiers concernés. Son choix de travailler pour les seuls acteurs publics garantit son indépendance et l'absence de conflits d'intérêts.

Nos domaines d'intervention

- Communications électroniques et audiovisuel public
- Énergie
- Transports
- Établissements publics, GIP, GIE
- Opérations funéraires
- Voirie, stationnement, mobilier urbain
- Projets culturels et sportifs
- Restauration scolaire et collectivité
- Chauffage urbain - géothermie
- Éducation

" Notre objectif : offrir une assistance opérationnelle unique à tous les opérateurs publics qui nous font confiance pour la mise en œuvre de leurs contrats et grands projets publics complexes "



Thomas Rouveyran
Associé



Marie-Hélène Pachen-Lefèvre
Associée



Alexandre Vandepoorter
Associé



Guillaume Gauch
Associé



Philippe Guellier
Associé

ÉNERGIE

Seban & Associés a développé une expertise unique dans le domaine de l'énergie. Le Cabinet est ainsi en mesure de traiter l'ensemble des problématiques auxquelles les acteurs du secteur de l'énergie sont confrontés.

Il est à ce titre le conseil privilégié de plusieurs grands établissements publics de coopération intercommunale et de syndicats mixtes ayant des compétences dans le domaine de l'énergie (électricité, gaz, réseaux de chaleur et toutes énergies renouvelables). Il est en outre le conseil de nombreuses collectivités territoriales et entités parapubliques ou privées investies d'une mission d'intérêt général sur toutes les questions liées à l'énergie. Il accompagne également des organismes nationaux et des associations représentatives des usagers ou des collectivités sur les sujets d'énergie.

Le Cabinet suit de près l'évolution de ce secteur pour le compte de ses clients en vue d'apprécier toutes les opportunités qui leur sont offertes afin de promouvoir le développement de cette activité dans le contexte général de la transition énergétique (*Smart grids*, développement coordonné des différents réseaux d'énergies, développement des énergies renouvelables, infrastructures de charge de véhicules électriques (IRVE), efficacité énergétique, rénovation énergétique, gouvernance, etc.).

Il intervient sur l'ensemble de l'activité dans ses missions de base (production, transport, distribution, fourniture) comme dans ses évolutions (stockage, IRVE, mécanisme de capacité, maîtrise de l'énergie, autoconsommation...).

Nos domaines d'intervention

- Production, distribution publique et fourniture d'électricité ou de gaz / réseaux de chaleur
- Achat d'énergie / maîtrise de la demande d'énergie
- Énergies renouvelables / transition énergétique
- Performance énergétique / rénovation énergétique
- Précarité énergétique
- Projets Smart grids, Éco-quartiers
- Raccordement aux réseaux publics de distribution d'électricité, colonnes montantes
- Déploiement de bornes de charge de véhicules électriques
- Tarification / coûts et indépendance de la filière énergétique
- Entreprises locales de distribution (ELD)

" Nous avons à cœur de conseiller nos clients de manière opérationnelle et stratégique dans la conduite de leur politique énergétique "



Marie-Hélène Pachen-Lefèvre
Associée

DROIT DES DONNÉES

La collecte et l'utilisation des données constituent aujourd'hui un enjeu majeur pour l'ensemble des acteurs publics.

L'augmentation de la place du numérique dans la société et le renforcement des attentes des citoyens, en terme de services et de transparence, conduisent en effet ces acteurs publics à des efforts d'adaptation continus.

La multiplicité des textes juridiques à intégrer (à l'instar dernièrement du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ou de la loi Informatique et Liberté 3 (LIL 3)) dans une matière appelant des compétences à la fois techniques et juridiques rend cependant ces mutations complexes. La tâche apparaît enfin d'autant plus délicate que les acteurs publics sont appelés à concilier les logiques de transparence de l'*open data* et de renforcement de la protection de la vie privée impliqués par le RGPD, qui peuvent apparaître, a priori, contradictoires.

C'est pourquoi Seban & Associés, fidèle à sa tradition d'accompagnement des acteurs publics et d'anticipation de l'actualité juridique, a développé une véritable expertise en droit de la donnée, pour être en capacité de répondre aux différentes sollicitations de ses clients.

" Notre ambition est d'aider les acteurs publics à s'emparer des opportunités du big data dans le souci permanent de la préservation de leurs intérêts et de la sécurisation de leurs traitements "



Aloïs Ramel
Associé

RESSOURCES HUMAINES (FONCTION PUBLIQUE ET DROIT SOCIAL)

Seban & Associés assiste et conseille ses clients, acteurs publics et privés, dans le cadre de leurs relations avec leurs agents et salariés.

Au regard de la multiplication des employeurs devant gérer les deux statuts, Seban & Associés a, en outre, développé une expertise particulière afin de pouvoir répondre à leurs préoccupations spécifiques grâce à deux équipes dédiées.

L'équipe fonction publique, forte de six avocats, est spécialisée dans les problématiques RH des employeurs publics. Elle appréhende de manière opérationnelle les dossiers sensibles aussi bien en contentieux qu'en conseil, toujours en concertation avec ses clients.

L'équipe droit social, composée de quatre avocats, se positionne comme véritable partenaire des services de gestion des ressources humaines et des relations de travail pour les entreprises de la sphère publique et de l'économie sociale et solidaire. Sa pratique des juridictions sociales et de sécurité sociale lui permet d'assister efficacement ses clients dans le cadre de situations précontentieuses et contentieuses.

" Nos deux équipes vous accompagnent, au quotidien, dans la définition des stratégies contentieuses et dans l'analyse de vos problématiques RH "



Lorène Carrère
Associée

Nos domaines d'intervention

- **Fonction publique**
- Représentations devant le juge administratif et le juge des référés
- Audits (délibérations, régimes indemnitaires, contrats, etc.)
- Observation en réponse aux constatations des instances de contrôle (CRC, Ancols)
- Rédaction de protocoles d'accord dans le cadre de négociations transactionnelles
- Assistance dans toutes les problématiques RH
- **Droit social**
- Relations collectives de travail (négociations collectives, gestion des rapports avec le CSE, les syndicats, procédures d'information/ consultation, contentieux collectifs de travail etc.)
- Relations individuelles de travail (contrats de travail, licenciements, procédures disciplinaires, d'inaptitude, ruptures conventionnelles, contentieux prud'homaux)
- Audits, accompagnement social lors de rapprochement d'entreprises (fusion, etc.)
- Droit de la sécurité sociale (contrôle URSSAF, prévoyance)

ENVIRONNEMENT

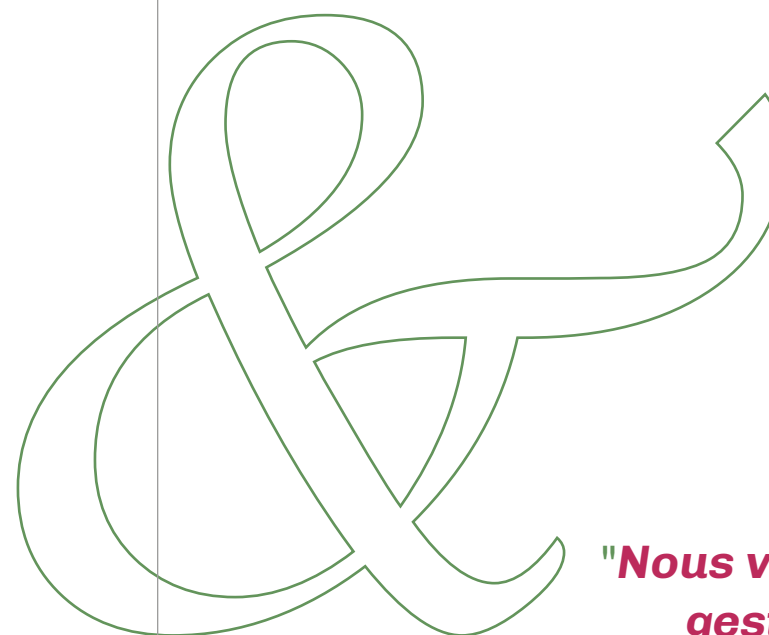
Seban & Associés a pu développer une expertise spécifique et reconnue en matière de droit de l'environnement.

Le Cabinet intervient à ce titre dans les domaines les plus divers, accompagnant les maîtres d'ouvrage dans le développement des énergies renouvelables, assistant les grands porteurs de projets en matière de rénovation urbaine ou encore, en conseillant les collectivités et leurs groupements dans le cadre de la gestion de la ressource en eau.

Ses avocats ont en outre acquis un savoir-faire solide en matière de gestion des sols pollués et de sécurisation des actes de cession. Seban & Associés met aussi l'ensemble de ses compétences au service de dossiers souvent transversaux, au plus près des grandes préoccupations environnementales. Il publie une lettre d'actualité mensuelle dédiée au droit de l'énergie et de l'environnement.

Nos domaines d'intervention

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Sols pollués (analyse des responsabilités encourues, rédaction de clauses environnementales, sécurisation des actes de cessions, etc.)
- Déchets
- Eau et assainissement – compétences GEMAPI
- Audit environnemental
- Énergies renouvelables
- Droit pénal de l'environnement
- Nuisances : insalubrité, nuisances sonores et olfactives
- Plans de prévention des risques



"Nous vous assurons une gestion maîtrisée des risques et une démarche sécurisée pour la réalisation de vos projets environnementaux "



Solenne Daucé
Associée

URBANISME, AMÉNAGEMENT ET FONCIER

Seban & Associés conseille ses clients dans le cadre de l'audit, la mise en place et le suivi opérationnel de l'ensemble de leurs documents d'urbanisme. Il se voit également confier des missions d'audit de permis de construire pour le compte de collectivités publiques et de mise en place des montages de financement.

Le Cabinet assure le suivi et la représentation de ses clients à l'occasion de procédures devant les tribunaux administratifs et cours administratives d'appel. Il fournit, par exemple, une assistance dans le cadre de litiges relatifs aux autorisations (Permis de construire, Permis d'aménager, etc.) et documents d'urbanisme (PLU, SCOT, etc.).

Le Cabinet accompagne également de nombreuses personnes publiques et/ou leurs opérateurs dans la mise en œuvre de leurs opérations d'aménagement. Il les conseille notamment dans le choix des procédures d'urbanisme à mettre en place en fonction des problématiques de financement et des contraintes foncières, et leur définition des stratégies d'adaptation du droit des sols.

Le Cabinet conseille ses clients dans le cadre du suivi des procédures administratives de transfert de propriété forcé, qu'il s'agisse d'expropriation ou de l'exercice du droit de préemption. Le Cabinet accompagne ainsi les personnes publiques dans la mise en œuvre de leurs stratégies foncières, les conseillant en amont et assurant également leur défense en cas de contentieux.

Céline Lherminier
Associée



Nos domaines d'intervention

- Mise en place et suivi des documents d'urbanisme
- Audit de permis de construire pour des collectivités publiques, aménageurs ou offices publics
- Mise en place et négociation des montages de financement de l'urbanisme
- Aménagement
- Zac, lotissements
- Concessions d'aménagement
- Acquisitions ou ventes amiables
- Appropriation forcée

" Notre expertise juridique en urbanisme, action foncière et aménagement offre une vision stratégique et globale répondant aux enjeux de nos clients et de leur territoire "

PROJETS IMMOBILIERS

Aménager, acquérir, construire, valoriser, exploiter : Seban & Associés vous accompagne dans tous vos projets. Outre une expertise reconnue, il vous apportera un retour d'expérience unique et indispensable à la réussite de vos opérations immobilières.

Seban & Associés conseille les plus grands opérateurs publics en matière d'urbanisme et d'aménagement ainsi qu'en construction et assurances.

De plus, le Cabinet dispose d'une expertise pointue en matière de montages immobiliers complexes. Il accompagne ses clients dans le choix des actes les plus opportuns à conclure et les sécurise.

Seban & Associés a également développé une expertise toute particulière en matière d'exploitation et de gestion des biens (baux, copropriété, ASL/AFUL).

À ces compétences s'ajoutent enfin une parfaite maîtrise du droit de la commande publique et des marchés publics, ainsi que du droit pénal et fiscal de l'immobilier.

Nos domaines d'intervention

- Construction et assurances
- Domanialité
- Acquisition et cession de biens immobiliers
- Réalisation de montages immobiliers complexes
- Valorisation immobilière
 - bail emphytéotique
 - bail à construction
 - baux commerciaux et professionnels
 - conventions d'occupation précaire
 - AOT
 - bail d'habitation
 - bail civil
 - bail rural
 - VEFA / BEFA
- Cession avec charges
- Copropriété / ASL et AFUL
- Droit pénal immobilier
- Droit fiscal immobilier

" Aménager, acquérir, construire, valoriser, exploiter : nous vous accompagnons dans tous vos projets "



Claire-Marie Dubois-Spaenlé
Associée

LOGEMENT SOCIAL

Le secteur Logement Social assure la coordination des experts du Cabinet afin de garantir la transversalité des compétences et de répondre ainsi au mieux aux attentes des clients.

Les compétences du Cabinet en droit public et droit privé ont permis au Secteur Logement Social de développer depuis plus de dix ans une expertise unique, se traduisant notamment par l'élaboration avec les instances fédérales de guides de référence.

Travaillant en étroite collaboration avec l'ensemble des équipes de Seban & Associés et notamment les équipes Immobilier, Contrats et Marchés Publics, Droit Pénal, Droit Social et Fiscalité, les avocats du Secteur Logement Social sont en capacité de déployer de multiples compétences et expériences des réorganisations des organismes de logement social et de leurs filiales et d'accompagner les collectivités locales et institutions actionnaires de référence de ces organismes.

Cette expertise est doublée d'une expérience forte d'accompagnement des organismes de logement social dans l'ensemble de leurs activités tant au plan institutionnel qu'au plan opérationnel.

Nos domaines d'intervention

- Organisation, structuration d'organismes d'HLM et de groupes HLM
- Coopérations inter-organismes
- Gouvernance, actionnariat de référence
- Réglementation propre aux organismes d'HLM
- Regroupements, fusions, transmissions universelles de patrimoine
- Opérations de transfert de patrimoine locatif social
- Assistance aux contrôles Ancols
- Statut des dirigeants, conventions règlementées



" Notre connaissance des acteurs du logement social nous permet d'appréhender l'ensemble des enjeux auxquels ils doivent faire face et de leur apporter notre meilleur accompagnement "



Anne-Christine Farçat
Associée

DROIT PRIVÉ DES AFFAIRES

Les acteurs publics sont régulièrement confrontés à des problématiques liées à leurs relations avec les entreprises privées ou les particuliers.

Aussi ont-ils besoin d'être assistés en droit privé, notamment en droit privé des affaires, en droit des sociétés, droit commercial et propriété intellectuelle.

Autant de secteurs où les avocats de Seban & Associés sécurisent les interventions et les projets de tous les types d'acteurs, tels que les collectivités territoriales, les Entreprises publiques locales (EPL), les Entreprises sociales pour l'habitat (ESH), les Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), les sociétés nationales et les associations. Ils apportent les conseils nécessaires avant toute prise de décision, procédure ou engagement vis-à-vis des tiers.

Ils sont en mesure de construire des montages juridiques innovants, rendant ainsi plus pertinents et plus efficaces les projets que ces acteurs souhaitent mettre en œuvre. Seban & Associés accompagne ses clients lors des négociations et transactions et les assiste devant toutes les juridictions.

Nos domaines d'intervention

- Droit des sociétés, des entreprises et des procédures collectives
- Droit de la propriété intellectuelle, industrielle et des marques
- Droit de la concurrence et droit de la consommation
- Droit des assurances
- Droit fiscal
- Droit financier et économique
- Droit commercial
- Droit des baux commerciaux

" Forts d'une connaissance approfondie des règles liées à l'administration et à la vie des entreprises, nous accompagnons et conseillons au quotidien tous les acteurs économiques "



My-Kim Yang-Paya
Associée

DROIT PÉNAL ET DROIT DE LA PRESSE

Dans l'accomplissement de leurs missions, l'exercice de leurs prérogatives et la vie de leurs institutions, les acteurs publics peuvent être confrontés au droit pénal comme victimes, témoins privilégiés, voire auteurs d'une infraction.

Depuis de nombreuses années, Seban & Associés les assiste dans l'ensemble de ces procédures, en alliant une pratique reconnue du droit pénal à une parfaite connaissance de la matière publique, de ses enjeux et de ses intervenants.

En demande comme en défense, nos avocats pénalistes conseillent, agissent et défendent quotidiennement les élus, les structures publiques, leurs dirigeants et leurs agents, mis en cause ou victimes, au titre d'infractions de droit pénal général, droit pénal des affaires publiques, droit de la presse et des médias et droit financier répressif. Ils interviennent également en support des équipes d'avocats publicistes et privatistes du Cabinet, afin d'assurer la prise en compte du risque pénal et la sécurisation des opérations et projets envisagés.

Nos domaines d'intervention

- Droit pénal général
- Droit pénal des affaires
- Droit pénal public
- Droit pénal de l'urbanisme et de l'environnement
- Droit de la presse et des médias
- Droit financier répressif
- Droit des étrangers



Matthieu Hénon
Associé

**" Des pénalistes
au service des
acteurs publics :
les connaître
pour les
défendre, agir
et conseiller "**

SEBAN & ASSOCIÉS, ORGANISME DE FORMATION

Seban & Associés vous propose des sessions de formations pouvant être prises en charge au titre de la formation professionnelle.*

Dispensées par nos avocats, tous experts dans leur domaine de compétence, les formations sont résolument tournées vers la pratique et l'actualité.

Organisées sur mesure dans vos locaux ou au Cabinet, elles sont l'occasion d'approfondir le dialogue et de partager ensemble vos retours d'expérience.

Pour en savoir plus :

Rendez-vous sur notre site internet
www.seban-associes.avocat.fr
rubrique FORMATIONS,
ou contactez-nous à l'adresse,
formation@seban-avocat.fr

* Le Cabinet est agréé comme organisme de formation enregistré sous le n° 11755136775

LA VÉRITÉ JURIDIQUE AUPRÈS DES FAMILLES DE VICTIMES

Le Cabinet s'est investi depuis de nombreuses années aux côtés des victimes oubliées de notre système judiciaire trop souvent gagné par une culture du chiffre qui laisse de côté les plus faibles. Son combat est de faire entendre la voix des familles de personnes assassinées ou disparues pour que les enquêtes soient reprises, les dossiers réexaminés au regard des évolutions de la police scientifique. Il accompagne ainsi les familles dans leur action pour la dignité, la vérité, pour la justice.

Corinne Herrmann et Didier Seban travaillent ainsi en équipe et réexaminent les dossiers, saisissent la justice, médiatisent le combat des familles pour que ces faits ne soient pas oubliés et pour que les affaires soient résolues.

Ils militent aujourd'hui pour un allongement de la durée de la prescription pour les crimes les plus graves, pour la conservation des scellés dans les affaires criminelles non élucidées, pour un regroupement judiciaire des affaires criminelles dans tous les cas où la présence d'un tueur en série peut être suspectée, pour qu'enfin soit créée une base de données officielle de tous les enfants disparus.

Ces combats éthiques sont portés par tout le Cabinet et contribuent à notre fierté d'être ensemble avocats.